



FICHE DE POSTE

CHARGÉ.E DE PRODUCTION (H/F)

B - RÉDACTEUR

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'EPCC Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 » est un établissement de 1er cycle d'enseignement supérieur formant les musicien.nes-interprètes et enseignant.es d'aujourd'hui et de demain.

Il est accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), au titre de cursus construit en partenariat avec l'Université Paris 8 permettant l'obtention conjointe du DNSPM et d'une Licence « Arts, mention musicologie » de l'Université;
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE), en formation initiale et en formation continue ; le Pôle Sup'93 est par ailleurs centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE.

A ce titre, le Pôle Sup'93 noue des partenariats sur tout le territoire avec des structures telles que l'Académie Fratellini, l'Orchestre national d'Ile-de-France, les Archives nationales, l'IRCAM, la Philharmonie de Paris, le Festival de Saint-Denis, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et bien d'autres. Ces partenariats nourrissent, chaque année, les propositions artistiques faites aux étudiant.es au sein des cursus pour les mises en situations professionnelles : concerts symphoniques, de musique de chambre, de jazz, ciné-concerts, interventions dans les écoles, les collèges, les médiathèques, stages dans tous les conservatoires d'Ile-de-France, leur permettant, ainsi, de découvrir les multiples facettes de leurs futurs métiers.

Le Pôle Sup'93 est soutenu par le Ministère en charge de la Culture, les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Il est membre associé de la ComUE Paris Lumières et fait partie de l'Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création / Arts de la Scène (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

Missions

Au sein du service « Production et Communication », sous l'autorité de la direction de l'établissement, le.la chargé.e de production exerce en lien avec le.la chargé.e de scolarité du cursus DNSPM, le.la chargé.e de scolarité DE et le.la Responsable de la Scolarité et de la Vie étudiante (RSVE), les missions suivantes :

Coordonne dans le cadre des pratiques collectives, la scolarité des étudiant.es en cursus Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM):

- Planifie et organise les cours et les ateliers de pratiques collectives du cursus DNSPM et les pratiques collectives du cursus DE en collaboration avec le.la chargé.e de scolarité du cursus DNSPM, le service de scolarité du cursus Diplôme d'Etat de professeur de musique et le service de scolarité de la Licence de musicologie de l'Université de Paris 8. Il ou elle définit les besoins de salles (réservation de salle) et d'instruments/régie, contacte les intervenant.es ou chargé.es d'enseignement
- Recueille et saisie les informations pédagogiques des cursus DNSPM et DE pour les pratiques collectives : emploi du temps des chargé.es d'enseignement, évaluations (récupération des notes auprès des chargé.es d'enseignement et transmission aux chargé.es de scolarité DNSPM et DE)
- Assure le secrétariat pédagogique pour les pratiques collectives : rédaction des plannings, mailings, courriers, mise à jour des dossiers des étudiant.es et transmission des informations aux chargé.es d'enseignement et aux étudiant.es.
- Assure le suivi et l'enregistrement des présences pour les pratiques collectives : diffusion des feuilles d'émargement aux chargé.es d'enseignement, récupération, mise à jour des tableaux de suivi, demande aux étudiant.es des justificatifs
- Assure le récolement des demandes de stages DNSPM, la transmission au RSVE pour validation puis la transmission au service administratif pour rédaction des conventions

Elabore la programmation du Pôle Sup'93 en lien avec la direction, de la planification à l'organisation (y compris le volet logistique):

- Développe des partenariats afin de réaliser des projets pluridisciplinaires
- Prépare et planifie le calendrier général de la saison artistique de l'année et en transmet les informations à le.la chargé.e de communication pour création des supports de communication et diffusion.
- Recherche, contacte et coordonne les interventions des artistes et technicien.nes, négocie et organise leurs plannings et les conditions de leur accueil, de leurs transports et hébergements le cas échéant, pour la période de production (créations, répétitions, résidences...);
- Adapte les moyens de production aux conditions d'exploitation et de diffusion.
- Etablit le budget de production, en collaboration avec l'administrateur.trice, il ou elle le suit et le justifie ;
- Gère les commandes imprévues et les aléas techniques
- Prépare les éléments devant figurer sur les contrats de travail des artistes et technicien.nes en fonction des conditions de rémunération défini par le Pôle Sup'93 et les transmet au « service administration » ;
- Coordonne les sessions d'orchestre/projets/concerts (installation des salles, régie plateaux), transmet les informations aux étudiant.es, aux chargé.es d'enseignement et aux intervenant.es. Il ou elle assure l'accueil des intervenant.es et établit des feuilles de présence.
- Propose les intervenant.es pour les *masterclasses* et les événements avec les partenaires extérieurs et met tout en œuvre pour leur réalisation,
- Assure la gestion des salles sur tous les sites du Pôle en collaboration avec tous les services de l'établissement et les établissements partenaires et collabore avec les régisseurs des établissements partenaires,

- Gestion du matériel du Pôle (maintenance, manutention, location, transport, suivi des devis), des instruments et des partitions,
- Encadre ponctuellement un ou plusieurs régisseurs en fonction des périodes de l'année et de l'activité de l'établissement.

Profil

- Etudes supérieures en management et en administration de la culture et/ou de la musique ;
- Connaissances musicales confirmées
- Expérience professionnelle dans la conduite et l'administration de projets et/ou la coordination d'équipes
- Expérience souhaitée dans l'enseignement artistique
- Maîtrise de l'anglais (lu et parlé)

Compétences sociales

- Excellent relationnel, sens du contact et bienveillance ;
- Qualité d'écoute et de dialogue ;
- Volonté de travailler en équipe ;
- Maîtrise de la conduite de réunion et de la gestion de projet collectif ;

Compétences organisationnelles

- Autonomie, dynamisme, réactivité ;
- Sens de l'organisation et de l'initiative ;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité à hiérarchiser les priorités ;
- Adaptabilité à des situations nouvelles et polyvalence.

Conditions

- Poste de catégorie B de la filière administrative de la Fonction publique territoriale (grade rédacteur, rédacteur principal 1^{ère} ou 2^{ème} classe, cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux), ouvert aux agents titulaires (par voie de mutation ou de détachement) ou non-titulaires (CDD de 3 ans renouvelable) ;
- Poste à temps plein (37,5 heures/semaine, avec 15 jours d'ARTT). Pic d'activité en début et fin de l'année universitaire ;
- Poste implanté à La Courneuve (93) (RER B Aubervilliers-La Courneuve, T1 Hôtel-de-Ville de La Courneuve), avec nécessité de se déplacer sur les autres sites d'activité du Pôle (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois) et de ses partenaires (notamment l'Université Paris 8).
- Poste à pourvoir au 01/03/2023.